

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 691**4 mai 2002****SOMMAIRE**

ABC Real Estate Holding S.A., Luxembourg	33135	bourg	33151
Acanto S.A., Luxembourg	33159	D'Orsay Luxembourg S.A., Luxembourg	33159
Acanto S.A., Luxembourg	33160	Deux Jean S.A., Luxembourg	33128
Aldinvest S.A.H., Luxembourg	33124	Dicom, S.à r.l., Luxembourg	33148
Allure, S.à r.l., Junglinster	33124	Eleusis Participations S.A.	33131
Amas Holding S.A., Luxembourg	33151	Escale Beauté, S.à r.l., Strassen	33124
Antenne Technique et Commerciale S.A., Luxembourg	33125	Estim Lux, S.à r.l., Luxembourg	33129
Arbalux S.A., Luxembourg	33141	Estim Lux, S.à r.l., Luxembourg	33129
Arbalux S.A., Luxembourg	33141	Estim Lux, S.à r.l., Luxembourg	33130
Arthur Welter Transports, S.à r.l., Leudelange	33158	Eucudico, S.à r.l., Luxembourg	33159
Arthur Welter Transports, S.à r.l., Leudelange	33158	Eurotransports, S.à r.l., Leudelange	33159
Astros S.A., Luxembourg	33143	Experteyes Ventures S.A., Strassen	33147
Atlante S.A. Holding, Luxembourg	33133	Fondecò S.A., Luxembourg	33139
Banaudi International Holding S.A., Luxembourg	33138	G.B.S. Finance S.A., Luxembourg	33161
Beryte Holding S.A., Luxembourg	33138	G.I.M. Geographic Information Management S.A., Luxembourg	33129
Beweco Import & Export et Distribution, S.à r.l., Leudelange	33158	G.M.B. Invest S.A., Luxembourg	33161
Bogazzi S.A., Luxembourg	33152	General Parcel Luxembourg S.A., Crauthem	33161
Bogazzi S.A., Luxembourg	33153	Gennaker Holding S.A., Luxembourg	33151
3C International S.A.	33131	Global Golf, S.à r.l., Trintange	33122
3C International S.A.	33131	Granite Fin S.A., Luxembourg	33135
(The) Café Shop by Gek-Co's, S.à r.l., Luxembourg	33124	Gresfin International S.A., Luxembourg	33142
CambriaTech Holding S.A., Luxembourg	33144	Hein Invest 1, S.à r.l., Bech-Kleinmacher	33145
Caminco, S.à r.l., Luxembourg	33158	Herule Finance S.A., Luxembourg	33137
Castelmagno Grand Ducal S.A., Luxembourg	33132	Il Riccio, S.à r.l., Luxembourg	33148
Ciminko S.A., Luxembourg	33128	IMPEX Ltd Materials Printed Circuit Board Industry G.m.b.H., Contern	33166
Cleo International, S.à r.l., Luxembourg	33125	Immocan S.C.I., Luxembourg	33161
Cleo International, S.à r.l., Luxembourg	33126	Intercas Holding S.A.	33130
Cleo International, S.à r.l., Luxembourg	33126	Interfastening-Holding - S.A., Luxembourg	33123
Cleo International, S.à r.l., Luxembourg	33127	International Data Processing Luxembourg, S.à r.l., Strassen	33147
Cleo International, S.à r.l., Luxembourg	33127	International Distributors S.A., Luxembourg	33132
Columbus Trading S.A., Strassen	33154	International Distributors S.A., Luxembourg	33132
Columbus Trading S.A., Strassen	33155	Isny S.A.H., Luxembourg	33134
CR Investment S.A., Luxembourg	33136	Jorge - Trans, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	33156
Crystal Palace Investments Holding S.A., Luxembourg	33148	KBC Life Fund Management S.A., Luxembourg	33137
Crystal Palace Investments Holding S.A., Luxembourg	33148	KDS, S.à r.l., Strassen	33166
		KDS, S.à r.l., Strassen	33168

Keops S.A., Luxembourg	33143	Semino & C. International S.A., Luxembourg	33136
Kyle-Stone Holdings S.A., Luxembourg	33137	Seventer S.A., Luxembourg	33134
Langgeluk B.V., Luxembourg	33162	Shabco Holdings S.A., Luxembourg	33142
Live in Clothes, S.à r.l., Luxembourg	33142	Sitrofin S.A., Luxembourg	33135
Live in Clothes, S.à r.l., Luxembourg	33142	Smart, G.m.b.H., Luxembourg	33123
Lombardini International S.A., Luxembourg	33133	Socket Holding S.A., Luxembourg	33143
Marcan, S.à r.l., Rollingen	33123	Sofitex, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	33145
Marketingcentral Emea S.A., Strassen	33147	Stratis S.A., Luxembourg	33148
Matala Holding S.A., Luxembourg	33134	Stratis S.A., Luxembourg	33153
(Ed.) Meyers & Cie, S.à r.l., Senningerberg	33144	Svalbard Holding S.A., Luxembourg	33133
Meyers, S.à r.l., Beidweiler	33150	Taaglux S.A., Luxembourg	33123
Mimab S.A., Luxembourg	33144	Taaglux S.A., Luxembourg	33128
Moumont S.A.H., Luxembourg	33145	Telicse, S.à r.l., Foetz	33123
NDN-North Digital Network S.A., Luxembourg	33150	Temple Fortune Shipping and Investment Com- pany S.A., Luxembourg	33131
Netto-Recycling S.A., Beidweiler	33154	Temple Fortune Shipping and Investment Com- pany S.A., Luxembourg	33131
Nettoservice S.A., Senningerberg	33153	Third American Invest Hold Company S.A.H., Lu- xembourg	33138
Newvent S.A., Luxembourg	33146	Transman, S.à r.l., Luxembourg	33145
Newvent S.A., Luxembourg	33146	Tre Laghi S.A., Luxembourg	33156
Newvent S.A., Luxembourg	33146	(Les) Trois B S.A., Luxembourg	33135
Newvent S.A., Luxembourg	33146	Tumaco S.A., Luxembourg	33132
Newvent S.A., Luxembourg	33146	Vador Investment S.A., Luxembourg	33136
Newvent S.A., Luxembourg	33146	Veva S.A., Luxembourg	33139
Newvent S.A., Luxembourg	33146	Werbung & Messen S.A., Luxembourg	33149
Omega Textile International S.A., Luxembourg	33149	Wesson & Partners S.A., Luxembourg	33147
Omega Textile International S.A., Luxembourg	33149	Wesson & Partners S.A., Luxembourg	33147
Open Mind S.A., Windhof	33125	Wesson & Partners S.A., Luxembourg	33147
Palandis Investment S.A.H., Luxembourg	33139	Wisa Lux S.A., Mamer	33156
Pettinaroli Finance S.A., Luxembourg	33132	WVB S.A., Luxembourg	33140
Prora S.A., Luxembourg	33136	WVB S.A., Luxembourg	33140
Recalux, S.à r.l., Wasserbillig	33149	WVB S.A., Luxembourg	33140
Regen, S.à r.l., Luxembourg	33124	WVB S.A., Luxembourg	33140
Sakkara Holding S.A., Luxembourg	33133	WVB S.A., Luxembourg	33140
Sandalfin S.A., Luxembourg	33134	WVB S.A., Luxembourg	33140
Sargon Participation S.A., Luxembourg	33133	WVB S.A., Luxembourg	33140
Schawnta International S.A., Luxembourg	33148	WVB S.A., Luxembourg	33140
Schawnta International S.A., Luxembourg	33150	WVB S.A., Luxembourg	33140

GLOBAL GOLF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000 LUF.

Siège social: L-5460 Trintange, 9, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 75.892.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés du 30 novembre 2001

5. EURO

Les associés assistant en personne ou par procuration à l'assemblée de ce 30 novembre 2001 ayant été mentionnés sur la liste de présence laquelle a été signée avant la séance par chacun des associés ou mandataires présents, l'assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, à prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour, sans égard à la représentation du capital social.

Les convocations pour la présente assemblée ont été faites conformément à l'article 2 de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, ce dont il a été justifié au bureau de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, l'assemblée des associés décide à l'unanimité:

6.1. de convertir le capital social de GLOBAL GOLF, S.à r.l. actuellement exprimé en LUF en EUR.

6.2. d'augmenter le capital social de 605,32 pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 à 13.000,- par prélèvement sur réserve libre.

6.3. d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.

6.4. d'adapter l'article 6 alinéa 1^{er} des statuts du 25 avril 2000 pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à la somme de treize mille euros (13.000,-) représenté par cinq cents (500) parts d'une valeur nominale de vingt-six euros (26,-) chacune.»

Trintange, le 30 novembre 2001.

J. Bloch / P. Brouet / L. Turmes

Gérant statutaire / Secrétaire / Scrutatrice

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 90, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09087/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

MARCAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7516 Rollingen, 14, rue Belle-Vue.
R. C. Luxembourg B 29.504.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rollingen, le 25 janvier 2002.

Signature.

(08783/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

TAAGLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 66.366.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Signature.

(08788/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

SMART, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 25, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 47.246.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Signature.

(08789/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

TELICSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 3, rue de Commerce.
R. C. Luxembourg B 36.441.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 25 janvier 2002.

Signature.

(08790/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

INTERFASTENING-HOLDING - S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.351.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 août 2001

- Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange est nommé nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Paolo Rossi, décédé. Son mandat viendra à échéance à l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

- La démission de Madame Ornella Stravaggi est acceptée. Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler est nommé nouvel administrateur en son remplacement.

- Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Paolo Dermitzel est changé en mandat d'administrateur.

Fait, le 10 août 2001.

Certifié sincère et conforme

INTERFASTENING-HOLDING - S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08856/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ESCALE BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.452.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 25 janvier 2002.

Signature.

(08791/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

ALLURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Centre com. Langwiss.
R. C. Luxembourg B 56.047.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 25 janvier 2002.

Signature.

(08792/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

REGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 110, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 77.631.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Signature.

(08793/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

THE CAFE SHOP BY GEK-CO'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 86, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 49.972.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Signature.

(08794/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

ALDINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.928.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 mai 2000

- La cooptation de Monsieur Giancarlo Cervino, employé privé, demeurant à L-Luxembourg en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Hubert Hansen, démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

- Monsieur Pierre Mestdag, employé privé, demeurant à L-8030 Strassen, 136, rue du Kiem est nommé administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Fait à Luxembourg, le 3 mai 2000.

Certifié sincère et conforme

ALDINVEST S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08861/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ANTENNE TECHNIQUE ET COMMERCIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 41.595.

—
EXTRAIT

- Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 17 janvier 2002 que:

1. Le siège de la société est transféré du 21-25, Allée Scheffer à L-2520 Luxembourg vers le 3, rue du Fort Rheinsheim à L-2419 Luxembourg.

2. Le nombre d'administrateurs de la société est réduit de quatre à trois du fait que le mandat d'administrateur de M^e Eric Savoie arrive à terme n'a pas été reconduit.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- M. George A. Zarb, directeur général, demeurant à Jouxens (CH).

- M. Jean-François Silvain, formateur technique, demeurant à Paris (F).

- Mlle Sophie Dabet, architecte intérieur, demeurant à Saint-Mande Val-de-Marne (F).

Cette décision sera ratifiée lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 82, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08797/593/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

OPEN MIND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 78.159.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 73, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(08799/593/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.383.

—
Extraordinary Meeting of Shareholders

Extraordinary meeting of the sole shareholder, GAMEO INTERNATIONAL LIMITED, of the Luxembourg company by the name of CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l. with registered office at avenue de la Liberté 18, L-1930 Luxembourg held on December 28, 2001.

The aforesaid company has been incorporated on June 9, 1999, by a deed of notary André-Jean-Joseph Schwachtgen, published in the Memorial C number 668 on September 3, 1999.

The sole shareholder declares the following:

1. That one hundred and twenty-five (125) shares of Euro 100 each, representing the entire issued capital of Euro 12,500 of the company of CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l. (hereinafter «the Company») are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly and decide.

2. That the agenda of the present meeting is as follows:

Agenda:

1. To approve the financial statements as per December 31, 1999.

2. To give discharge to the manager of the Company and to the auditor.

The above has been considered as correct by the meeting of shareholders.

Thereafter the sole shareholder adopted the following resolution:

First resolution

The meeting approves the audited financial statements as per December 31, 1999 as prepared by the manager presented to the meeting and attached to these minutes.

Second resolution

The meeting hereby gives full discharge to the manager and the auditor of the Company with respect to the financial statements as per December 31, 1999.

Thus drawn up and executed in the Cayman Islands on the 28th day of December, 2001.

GAMEO INTERNATIONAL LTD

M. Linburgh

Director

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 75, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08808/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.383.

Extraordinary Meeting of Shareholders

Extraordinary meeting of the sole shareholder, GAMEO INTERNATIONAL LIMITED, of the Luxembourg company by the name of CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l. with registered office at avenue de la Liberté 18, L-1930 Luxembourg held on December 28, 2001.

The aforesaid company has been incorporated on June 9, 1999, by a deed of notary André-Jean-Joseph Schwachtgen, published in the Memorial C number 668 on September 3, 1999.

The sole shareholder declares the following:

1. That one hundred and twenty-five (125) shares of Euro 100 each, representing the entire issued capital of Euro 12,500 of the company of CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l. (hereinafter «the Company») are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly deliberate and decide.

2. That the agenda of the present meeting is as follows:

Agenda:

1. To approve the financial statements as per December 31, 2000.
2. To give discharge to the manager of the Company and to the auditor.
3. To give discharge to Mr Chris Cramer for his mandate up to December 31, 2001.

The above has been considered as correct by the meeting of shareholders.

Thereafter the sole shareholder adopted the following resolution:

First resolution

The meeting approves the audited financial statements as per December 31, 2000 as prepared by the manager presented to the meeting and attached to these minutes.

Second resolution

The meeting hereby gives full discharge to the manager and the auditor of the Company with respect to the financial statements as per December 31, 2000.

Third resolution

In addition to its resolution taken on August 28, 2001 the meeting hereby gives full discharge to Mr Chris Cramer for his mandate up to December 31, 2001.

Thus drawn up and executed in the Cayman Islands on the 28th day of December, 2001.

GAMEO INTERNATIONAL LTD.

M. Linburgh

Director

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 75, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08809/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.383.

Extraordinary meeting of shareholders

Extraordinary meeting of the sole shareholder, GAMEO INTERNATIONAL LIMITED, of the Luxembourg company by the name of CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l. with registered office at avenue de la Liberté 18, L-1930 Luxembourg held on December 21, 2001.

The aforesaid company has been incorporated on June 9, 1999, by a deed of notary André-Jean-Joseph Schwachtgen, published in the Memorial C number 668 on September 3, 1999.

The sole shareholder declares the following:

1. That one hundred and twenty-five (125) shares of Euro 100 each, representing the entire issued capital of Euro 12,500 of the company of CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l. (hereinafter «the Company») are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly deliberate and decide.

2. That the agenda of the present meeting is as follows:

Agenda:

1. To appoint Mr Davide Alan Petruccelli as manager of the Company as of January 1, 2002.

The above has been considered as correct by the meeting of shareholders.

Thereafter the sole shareholder adopted the following resolution:

Resolution

The meeting approves the appointment of Mr Davide Alan Petruccelli residing at 18, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg as manager of the Company as of January 1, 2002 for an unlimited period.

Thus drawn up and executed in the Cayman Islands on the 21st day of December, 2001.

GAMEO INTERNATIONAL LTD.

M. Linburgh

Director

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 75, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08810/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.383.

Resolution of the sole shareholder - 28 August 2001

GAMEO INTERNATIONAL LIMITED a Cayman company in its capacity as sole shareholder of the Company decides to revoke Christoffel Cramer of his mandate of manager («Gérant») of the Company with effect as of December 31, 2001.

GAMEO INTERNATIONAL LTD

Signature

Director

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 75, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08811/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.383.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 75, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2002.

Signature

Mandataire

(08813/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.383.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 75, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2002.

Signature

Mandataire

(08814/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

TAAGLUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 66.366.

—
EXTRAIT

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2001 tenue à Luxembourg, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- Les comptes annuels au 31 décembre 2000 sont approuvés et le bénéfice de l'exercice 2000 de LUF 102.771 est affecté comme suit: LUF 10.277,- à la réserve légale, report à nouveau LUF 92.494,-.
- Il a été accordé décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2000. Leurs mandats est reconduit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2002.
- Sur base des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 en relation avec la conversion du capital social en Euro, l'assemblée a décidé à l'unanimité de convertir le capital social actuel de LUF 1.250.000, représenté par 1.000 actions de LUF 1.250,- chacune en Euro 31.000,-, représenté par 1.000 actions de Euro 31,- chacune après avoir effectué un prélèvement sur les résultats reportés de Euro 13,31.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

Pour TAAGLUX S.A.

G. Guillouart

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(08816/664/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

CIMINKO, Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 49.499.

—
EXTRAIT

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2001 tenue à Luxembourg, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- Les comptes annuels au 31 décembre 2000 ont été approuvés et il a été décidé de reporter à compte nouveau la perte de LUF 136.386 de l'exercice 2000;
- Il a été accordé décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice 2000.
- Sur base des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 en relation avec la conversion du capital social en Euro, l'assemblée de convertir le capital social actuel de LUF 1.250.000, représenté par 125 actions de LUF 10.000 chacune en Euro 31.250,-, représenté par 125 actions de Euro 250,- chacune après avoir effectué un prélèvement sur les résultats reportés de Euro 263,31.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Pour CIMINKO S.A.

K. Peeters

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(08817/664/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

DEUX JEAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.605.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour DEUX JEAN S.A., Société Anonyme

FIDUCIAIRE MANACO

Société Anonyme

Signature

(08834/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

G.I.M. GEOGRAPHIC INFORMATION MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 3, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 43.004.

Lors de sa réunion du 13 novembre 2001 le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société de 13B, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg au 3, rue Jean-Pierre Sauvage, L-2514 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Les membres du Conseil d'Administration

V. Schreurs / C. Heylen / I. Vlaeminck

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(08820/664/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ESTIM LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.351.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 75, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2002.

Signature

Mandataire

(08800/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

ESTIM LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.351.

Resolution of the sole shareholder - 31 August 2001

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., a Luxembourg company in its capacity as sole shareholder of the Company decides:

1. to revoke Chris Cramer of his mandate of manager («gérant») of the Company with effect as of December 31, 2001.

2. to terminate with notice the employment contract between Mr. Chris Cramer and the Company dated June 1, 2000, with effect as of December 31, 2001.

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l.

Represented by Dave Long

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08801/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

ESTIM LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.351.

Extraordinary General Meeting of shareholders

Extraordinary general meeting of the sole shareholder, CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., of the Luxembourg company by the name of ESTIM LUX, S.à r.l. with registered office at Avenue de la Liberté 18, L-1930 Luxembourg held on December 28, 2001.

The aforesaid company has been incorporated on June 17, 1999, by a deed of notary André-Jean-Joseph Schwachtgen, published in the Mémorial C number 660 on September 1, 1999.

The sole shareholder declares the following:

1. That one hundred and twenty five (125) shares of Euro 100 each, representing the entire issued capital of 12,500.- Euro of the company of ESTIM LUX, S.à r.l. are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly deliberate and decide.

2. That the agenda of the present meeting is as follows:

Agenda

1. To approve the financial statements as per December 31, 1999.

2. To give discharge to the manager of the Company and to the auditor.

The above has been considered as correct by the meeting of shareholders.

Thereafter the sole shareholder adopted the following resolution:

First resolution:

The meeting approves the audited financial statements as per December 31, 1999 as prepared by the manager presented to the meeting and attached to these minutes. The meeting further resolved that the profit will be attributed to a retained earnings account after allocating the appropriate part to the legal reserve.

Second resolution:

The meeting hereby gives full discharge to the manager and the auditor of the Company with respect to the financial statements as per December 31, 1999.

Thus drawn up and executed in Luxembourg on the 28th day of December 2001.

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l.

By C. Cramer

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 75, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08802/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

ESTIM LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.351.

Extraordinary General Meeting of shareholders

Extraordinary general meeting of the sole shareholder, CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., of the Luxembourg company by the name of ESTIM LUX, S.à r.l. with registered office at Avenue de la Liberté 18, L-1930 Luxembourg held on December 21, 2001.

The aforesaid company has been incorporated on June 17, 1999, by a deed of notary André-Jean-Joseph Schwachtgen, published in the Mémorial C number 660 on September 1, 1999.

The sole shareholder declares the following:

1. That one hundred and twenty five (125) shares of Euro 100 each, representing the entire issued capital of 12,500.- Euro of the company of ESTIM LUX, S.à r.l. are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly deliberate and decide.

2. That the agenda of the present meeting is as follows:

Agenda

1. To appoint Mr. Davide Alan Petruccelli as manager of the Company as of January 1, 2002.

The above has been considered as correct by the meeting of shareholders.

Thereafter the sole shareholder adopted the following resolution:

Resolution:

The meeting approves the appointment of Mr. Davide Alan Petruccelli residing at 18, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg as manager of the Company as of January 1, 2002 for an unlimited period.

Thus drawn up and executed in Luxembourg on the 21st day of December 2001.

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l.

By C. Cramer

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 75, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08803/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2002.

INTERCAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 40.544.

Monsieur Markus Boppert, Monsieur Romain Zimmer et Madame Madeleine Koch démissionnent avec effet immédiat comme administrateurs.

La FIDUCIAIRE SASSEL & ZIMMER S.C. dénonce avec effet immédiat le siège de INTERCAS HOLDING S.A.

La société LUXREVISION, S.à r.l. démissionne avec effet immédiat en tant que commissaire aux comptes de la même société.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

R. Zimmer.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08822/664/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

TEMPLE FORTUNE SHIPPING AND INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 27.399.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

TEMPLE FORTUNE SHIPPING AND INVESTMENT COMPANY S.A.

Signatures

(08825/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

TEMPLE FORTUNE SHIPPING AND INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 27.399.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

TEMPLE FORTUNE SHIPPING AND INVESTMENT COMPANY S.A.

Signatures

(08826/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ELEUSIS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 70.343.

—
La FIDUCIAIRE SASSEL & ZIMMER S.C. dénonce avec effet immédiat le siège de ELEUSIS PARTICIPATIONS S.A.
La société FINCONEX S.A. démissionne avec effet immédiat en tant que commissaire aux comptes de la même société.

Luxembourg, le 2 janvier 2002.

F. Sassel.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 78, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08823/664/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

3C INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.265.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

3C INTERNATIONAL S.A.

Signature

(08833/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

3C INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.265.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

3C INTERNATIONAL S.A.

Signature

(08846/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

TUMACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.899.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

TUMACO S.A.

Signatures

(08827/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

CASTELMAGNO GRAND DUCAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 78.599.

Les comptes rectifiés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

CASTELMAGNO GRAND DUCAL S.A.

Signature

(08828/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

PETTINAROLI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.370.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

PETTINAROLI FINANCE S.A.

Signature

(08829/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

INTERNATIONAL DISTRIBUTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 13.045.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

INTERNATIONAL DISTRIBUTORS S.A.

Signature

(08837/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

INTERNATIONAL DISTRIBUTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 13.045.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

INTERNATIONAL DISTRIBUTORS S.A.

Signature

(08838/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ATLANTE S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.914.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

ATLANTE S.A. HOLDING

Signature

(08830/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

SARGON PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 36.936.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

SARGON PARTICIPATION S.A.

Signature

(08831/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

SVALBARD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.373.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

SVALBARD HOLDING S.A.

Signature

(08832/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

LOMBARDINI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 52.586.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

LOMBARDINI INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(08835/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

SAKKARA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.758.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

SAKKARA HOLDING S.A.

Signatures

(08836/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

MATALA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.215.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

MATALA HOLDING S.A.

Signatures

(08839/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

SEVENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.710.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

SEVENTER S.A.

Signature

(08840/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

SANDALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.704 .

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

SANDALFIN S.A.

Signature

(08841/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ISNY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 30.285.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 février 2001

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant au 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange, Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant au 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg et de la société FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

- Le mandat de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 2 février 2001.

Certifié sincère et conforme

ISNY S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08854/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

SITROFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 42.516.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

SITROFIN S.A.

Signature

(08842/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

GRANITE FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 56.612.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

GRANITE FIN S.A.

Signature

(08843/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

LES TROIS B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 56.895.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

LES TROIS B S.A.

Signature

(08844/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ABC REAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 54.877.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 mai 2001

- Les mandats d'administrateur de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange, Monsieur Giancarlo Cervino, employé privé, 20, boulevard de Verdun, L-2670 Luxembourg, Monsieur Noris Conti, administrateur de sociétés, CH-Lugano, Monsieur Fabio Lucchinetti, administrateur de sociétés, CH-Lugano sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

- Le mandat de FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 3 mai 2001.

Certifié sincère et conforme

ABC REAL ESTATE HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08858/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

PRORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 47.377.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 83, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

PRORA S.A.

Signature

(08845/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

CR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.676.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 86, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

CR INVESTMENT S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(08847/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

SEMINO & C. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.336.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 86, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

SEMINO & C. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(08848/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

VADOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 52.798.

RECTIFICATIF

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 septembre 2001

- Les mandats des nouveaux Administrateurs de la société, à savoir Monsieur Pierre Mestdagh, 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler; Monsieur Giancarlo Cervino, 20, boulevard de Verdun, L-2670 Luxembourg et Mademoiselle Francesca Barcaglioni, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg ainsi que FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

- Le mandat du nouveau Commissaire aux Comptes, à savoir FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg viendra également à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Fait, le 28 décembre 2001.

Certifié sincère et conforme

VADOR INVESTMENT S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08850/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

KYLE-STONE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.360.

Extract of the resolutions taken at the postponed Annual General Meeting held on November 15, 2001

The shareholders unanimously resolved that:

1. The Board of Directors, Mr Robert Deed, chief executive, residing at 44, rue de l'Eglise, L-7224 Walferdange, Mr John Kyle Stone, directeur administratif, residing at 1, rue du Moulin, L-7433 Dondelange and M^e Victor Elvinger, avocat, residing at 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg are reelected until the annual shareholder's meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2000.

2. The Statutory Auditor, Mr Aloyse Steichen, Insurance Company Manager, residing at 22A, rue Paul Binsfeld, L-8119 Bridel, is reelected until the annual shareholder's meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2000.

For true copy
KYLE-STONE HOLDINGS S.A.
Signatures
Directors

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08855/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

KBC LIFE FUND MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.312.

Résolution du Conseil d'Administration prise par voie circulaire le 6 décembre 2001

Il est décidé:

- de transférer le siège social de KBC LIFE FUND MANAGEMENT S.A. au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, avec effet au 6 décembre 2001.

Pour KBC LIFE FUND MANAGEMENT S.A.
SGG-SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08859/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

HERULE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 61.899.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 10 décembre 2001

Résolutions

1) L'Assemblée prend acte de la démission de Madame Nicole Pollefort et Monsieur Jean-Marie Bondioli, administrateurs démissionnaires. Il est décidé de ne pas pourvoir à leurs remplacements.

2) L'Assemblée constate également la démission de Monsieur Philippe Zune, 8, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, commissaire aux comptes qui sera remplacé par FIN-CONTROLE, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, qui terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'an 2003.

3) L'Assemblée décide de transférer le siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme
Pour HERULE FINANCE S.A.
SGG-SERVICES GENERAUX DE GESTION
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08862/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

THIRD AMERICAN INVEST HOLD COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 30.455.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 mars 2001

- La cooptation de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, en tant qu'administrateur en remplacement de Madame Yolande Johans, démissionnaire, est ratifiée.

- Les mandats d'administrateur de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant au 72, rue Dr Joseph Pepper, L-2319 Howald, de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant au 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biver, et de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

- Le mandat de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 2 mars 2001.

Certifié sincère et conforme

THIRD AMERICAN INVEST HOLD COMPANY S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08860/795/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

BANAUDI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 26.947.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 juin 1998

- Les mandats d'administrateur de Messieurs Raymond Audi, Georges Audi, Saïd Houry, Gabriel Boulos, Samir Hanna, Talal el Ghanim et Mariam el Sabah et de Madame Arlette Audi sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de trois ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

- Le mandat du commissaire aux comptes de la société DELOITTE TOUCHE TOHMATSU LUXEMBOURG est reconduit pour une nouvelle période statutaire de trois ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour BANAUDI INTERNATIONAL HOLDING S.A.

KREDIETRUST

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08863/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

BERYTE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 13.558.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 juillet 1998

- Le mandat de Commissaire aux Comptes, DELOITTE TOUCHE TOHMATSU LUXEMBOURG, société à responsabilité limitée, Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Certifié sincère et conforme

BERYTE HOLDING S.A.

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08864/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

VEVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.549.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 19 novembre 2001

Résolutions

1) L'assemblée constate la démission de Monsieur Philippe Zune, 8, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, commissaire aux comptes qui sera remplacé par FIN-CONTROLE S.A., 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, qui terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'an 2005.

2) L'Assemblée décide de transférer le siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

Pour VEVA S.A.

SGG SERVICES GENERAUX DE GESTION

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08865/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

FONDECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.564.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 30 juin 2001

Les mandats d'administrateur de Monsieur Ernesto Benedini, avocat, demeurant à Lugano (Suisse), Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant au 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biwer, et de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant au 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange, et le mandat de commissaire aux comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 30 juin 2001.

Certifié sincère et conforme

FONDECO S.A.

Signature / Signature

Administrateur cat. A / Administrateur cat. B

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08866/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

PALANDIS INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.906.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2001

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- La devise du capital est convertie en euro, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents) représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale.
- Autorisation donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et leur publication.

Fait à Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Certifié sincère et conforme

PALANDIS INVESTMENT S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08868/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

WVB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 45.808.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 87, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Signature

Un Mandataire

(08869/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

WVB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 45.808.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 21 janvier 2002 à 14.00 heures
Décisions*

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 1999;
- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 1999. L'exercice clôture avec une perte de LUF 451.195,-;
- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:
 - Perte à reporter sur exercices suivants: LUF 451.195,-
- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 1999.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 87, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08870/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

WVB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 45.808.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 87, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Signature

Un Mandataire

(08871/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

WVB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 45.808.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 21 janvier 2002 à 15.00 heures
Décisions*

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2000;
- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2000. L'exercice clôture avec un bénéfice de LUF 1.510.989,-;

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

- Bénéfice à reporter sur exercices suivants LUF 1.510.989,-

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2000;

- de reconduire les administrateurs actuels dans leurs mandats respectifs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2006;

- d'accepter la démission de Monsieur Maurizio Manfredi de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;

- d'accorder décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;

- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, 18, rue de l'Eau, à L-1449 Luxembourg, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2006.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08872/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ARBALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 54.325.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 71, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature

Un Mandataire

(08873/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ARBALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof-Koerich, 11, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 54.325.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 15 novembre 2001 à 11.00 heures
Décisions*

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 1999;

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 1999. L'exercice clôture avec un bénéfice de LUF 439.331,-;

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

- Réserve légale: 15.465,- LUF

- Report à nouveau sur exercices suivants: 423.866,- LUF

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999;

- de reconduire Madame Jolanta Halagarda, Monsieur André Leveque et Monsieur Philippe Rivière dans leur mandat respectif d'administrateurs de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2006;

- d'accepter la démission de Monsieur Maurizio Manfredi de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;

- de lui accorder décharge de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;

- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à L-1882 Luxembourg, 18, rue de l'Eau, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2006.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 71, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08874/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

SHABCO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 46.050.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 28 juin 2001

Monsieur Giancarlo Cervino, employé privé, demeurant au 20, boulevard de Verdun, L-2670 Luxembourg, est nommé en tant qu'administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 28 juin 2001.

Certifié sincère et conforme

SHABCO HOLDINGS S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08867/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

GRESFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 46.631.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 21 décembre 2001

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société, du 13, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour réquisition

Pour publication

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 81, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08875/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

LIVE IN CLOTHES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 20, rue Adolphe.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 563, fol. 51, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rombach, le 22 janvier 2002.

G. Deman.

(08885/821/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

LIVE IN CLOTHES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 20, rue Adolphe.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 563, fol. 51, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rombach, le 22 janvier 2002.

G. Deman.

(08886/821/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ASTROS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 26.691.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 21 décembre 2001

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société, du 13, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour réquisition
Pour publication
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 81, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08876/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

KEOPS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 26.658.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 21 décembre 2001

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société, du 13, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour réquisition
Pour publication
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 81, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08877/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

SOCKET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 29.885.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 29 novembre 2001 à 10.00 heures

Décisions

L'Assemblée a décidé, à l'unanimité:

- de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers l'adresse suivante:
73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;
- de reconduire Messieurs Jean-Pierre Higuët, Stéphane Biver et Frédéric Deflorenne dans leur mandat respectif d'administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2006;
- de prendre acte de la démission de Madame Laurence Mathieu de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;
- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2006.

Pour extrait conforme
Pour réquisition
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08879/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

MIMAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 74.111.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 21 décembre 2001 à 16.00 heures*
Décisions

L'Assemblée a décidé, à l'unanimité:

- de prendre acte de la démission de Madame Laurence Mathieu de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;
- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, 18, rue de l'Eau, à L-1449 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme
Pour réquisition
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08878/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

CambriaTECH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 74.156.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 19 novembre 2001

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société, du 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour publication
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08880/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ED. MEYERS & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 2, rue Breedewues.
R. C. Luxembourg B 27.904.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés du 21 décembre 2001

L'assemblée donne décharge au gérant.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 21 décembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.

Le montant du nouveau capital est de EUR 75.000,- représenté par 3.000 parts sociales sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en Euros a donné un montant de EUR 74.368,06.

Pour arriver à un capital de EUR 75.000,-, un montant de EUR 631,94 a été prélevé des résultats reportés.

L'assemblée décide de remplacer les 3.000 parts sociales actuelles par 3.000 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour la société
Signature

(08963/506/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

MOUMONT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 36.855.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 5 novembre 2001

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société, du 13, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Pour publication

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08881/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

SOFITEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 5, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 39.514.

Constituée en date du 24 janvier 1992 par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C n° 318 du 24 juillet 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 5 décembre 2000, publié au Mémorial C n° 597 du 2 août 2001.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 75, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SOFITEX, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(08882/537/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

HEIN INVEST 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 1, quai de la Moselle.
R. C. Luxembourg B 68.017.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 décembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 209 du 26 mars 1999.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 75, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HEIN INVEST, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(08883/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

TRANSMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2334 Luxembourg, 11, place Saints Pierre et Paul.
R. C. Luxembourg B 77.635.

Constituée par-devant M^e Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 31 août 2000, acte publié au Mémorial C n° 112 du 14 février 2001.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 75, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRANSMAN, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(08884/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

NEWVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 53.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 256.234,- LUF
Perte de l'exercice 1997	- 598.920,- LUF
Report à nouveau	- 855.154,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Signature.

(08897/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

NEWVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 53.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 46.710,86 NLG
Perte de l'exercice 1998	- 260.305,47 NLG
Report à nouveau	- 307.016,33 NLG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Signature.

(08894/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

NEWVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 53.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 307.016,33 NLG
Perte de l'exercice 1999	- 542.100,95 NLG
Report à nouveau	- 849.117,28 NLG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Signature.

(08895/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

NEWVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 53.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 849.117,28 NLG
Perte de l'exercice 2000	- 379.561,35 NLG
Report à nouveau	- 1.228.678,63 NLG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Signature.

(08896/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

INTERNATIONAL DATA PROCESSING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 22.236.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 69, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 janvier 2002.

(08887/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

EXPERTEYES VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 62.023.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 69, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 janvier 2002.

(08888/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

MARKETINGCENTRAL EMEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 62.021.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 69, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 janvier 2002.

(08889/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

WESSON & PARTNERS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 42.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(08901/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

WESSON & PARTNERS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 42.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(08902/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

WESSON & PARTNERS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 42.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(08903/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

IL RICCIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 6, rue Beaumont.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 janvier 2002, vol. 322, fol. 51, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature.

(08890/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

DICOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 120, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 44.539.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2002, vol. 563, fol. 3, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2002.

A. Heinen

Associé-Gérant

(08891/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

STRATIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 75.094.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 15.632,51 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Signature.

(08892/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

SCHAWNTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 79.006.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 9.467,38

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Signature.

(08893/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

CRYSTAL PALACE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 74.429.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau. - 15.661,39 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Signature.

(08900/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

OMEGA TEXTILE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.671.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	304.605,- LUF
Perte de l'exercice 2000.....	- 452.736,- LUF
Report à nouveau.....	- 148.131,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Signature.

(08898/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

OMEGA TEXTILE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.671.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 15 janvier 2002 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux comptes en la personne de Monsieur Marc Koeune et nomme en son remplacement la société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social au 4, rue Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg à partir de l'exercice 2001. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

2. L'assemblée décide de nommer un administrateur supplémentaire, Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08904/693/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

WERBUNG & MESSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 67.639.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	906.626,- LUF
Bénéfice de l'exercice.....	291.938,- LUF
./. Affectation à la réserve légale.....	- 15.000,- LUF
Report à nouveau.....	-1.183.564,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Signature.

(08899/693/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

RECALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6617 Wasserbillig, 9, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 23.682.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 40, case 7 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.

(09070/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

NDN-NORTH DIGITAL NETWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 73.255.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 24 décembre 2001 a décidé de nommer deux administrateurs supplémentaires, Madame Nicole Thommes et Madame Andrea Dany, toutes les deux domiciliées professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à cinq.

Son mandat prendra fin au plus tard à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08905/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

SCHAWNTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.006.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 15 janvier 2002 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08906/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

MEYERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6235 Beidweiler, 8, route de Grevenmacher.
R. C. Luxembourg B 43.564.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 décembre 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions de commissaire aux comptes Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une même période.

Elle autorise le conseil d'administration de renommer Madame Mireille Schroeder-Meyers administrateur-délégué pour une même période.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 360.000,- représenté par 14.500 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en Euros a donné un montant de EUR 359.445,61.

Pour arriver à un capital de EUR 360.000,- un montant de EUR 554,39 a été prélevé des résultats reportés.

L'assemblée décide de remplacer les 14.500 actions actuelles par 14.500 actions sans désignation de valeur nominale. Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(08964/506/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

NEWVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 53.241.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 15 janvier 2002 a renouvelé le mandat des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante statuant sur les comptes du 31 décembre 2001. Décharge pleine et entière leur a été accordée.

En outre Madame Nicole Thommes et Madame Andrea Dany sont nommées aux fonctions d'administrateur de la société portant ainsi le nombre des administrateurs à cinq. Leur mandat prendra fin avec celui des administrateurs en place à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08907/693/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

GENNAKER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.815.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 11 décembre 2001 a transféré le siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08908/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

CRYSTAL PALACE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.429.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 22 janvier 2002 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08909/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

AMAS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.573.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1678 du 24 décembre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le notaire

Signature

(08914/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

BOGAZZI S.A., Société Anonyme,
(anc. BOGAZZI HOLDING S.A.H.).
 Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
 R. C. Luxembourg B 56.505.

L'an deux mille un, le trente et un décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de BOGAZZI HOLDING S.A.H., R.C. Numéro B 56.505 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 25 septembre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 648 du 13 décembre 1996.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises, la dernière fois par acte reçu du notaire instrumentaire en date du 5 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 971 du 7 novembre 2001.

La séance est ouverte à dix-sept heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg. L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite :

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de huit mille cinq cent quatre-vingt-dix euros (EUR 8.590,-) représentant l'intégralité du capital social de deux millions sept cent quarante-huit mille huit cents euros (EUR 2.748.800,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société en BOGAZZI S.A. et modification afférente de l'article 1^{er} alinéa 1^{er} des statuts.

2. Modification de l'objet social de celui de société Holding 1929 en celui de société pleinement imposable avec effet au 31 décembre 2001 et modification afférente de l'article 2 et de l'article 13 des statuts.

3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de BOGAZZI HOLDING S.A.H. en BOGAZZI S.A.

En conséquence, l'article 1^{er} alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de BOGAZZI S.A.»

Deuxième résolution

L'objet social de la Société est changé de celui de société Holding 1929 en celui de société pleinement imposable avec effet au 31 décembre 2001.

En conséquence, l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante :

«**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.»

L'article 13 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-huit heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 11CS, fol. 54, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

M. Weinandy.

(08936/230/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

**BOGAZZI S.A., Société Anonyme,
(anc. BOGAZZI HOLDING S.A.H.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.505.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1793 du 31 décembre 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(08937/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

STRATIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.094.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 22 janvier 2002 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08910/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

NETTOSERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 2, rue Breedewues.
R. C. Luxembourg B 11.739.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 décembre 2001

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Madame Mireille Schroeder-Meyers et Monsieur Roland Meyers administrateurs-délégués, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions de commissaire aux comptes Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour une même période.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 38.000,- représenté par 500 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en Euros a donné un montant de EUR 37.184,03.

Pour arriver à un capital de EUR 38.000,- un montant de EUR 815,97 a été prélevé des résultats reportés.

L'assemblée décide de remplacer les 500 actions actuelles par 500 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(08966/506/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

NETTO-RECYCLING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6235 Beidweiler, 1, rue Hiehl.
R. C. Luxembourg B 52.161.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement du 19 décembre 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions de commissaire aux comptes Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une même période.

Elle autorise le conseil d'administration de renommer Madame Mireille Schroeder-Meyers et Monsieur Roland Meyers administrateurs-délégués pour une même période.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 38.000,- représenté par 1.500 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en Euros a donné un montant de EUR 37.184,03.

Pour arriver à un capital de EUR 38.000,- un montant de EUR 815,97 a été prélevé des résultats reportés.

L'assemblée décide de remplacer les 1.500 actions actuelles par 1.500 actions sans désignation de valeur nominale. Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(08965/506/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

COLUMBUS TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.102.

L'an deux mille deux, le quatre janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Clemency sous la dénomination de COLUMBUS TRADING S.A., R.C. B N° 49 102, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 octobre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 44 du 27 janvier 1995.

Les statuts de la société ont été modifiés par un acte du même notaire en date du 9 février 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 833 du 2 octobre 2001.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Fouad Ghozali, économiste, demeurant à Mamer.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cinquante (50) actions d'une valeur nominale de cinquante mille (50.000,-) francs luxembourgeois (LUF) chacune, représentant l'intégralité du capital social de deux millions cinq cent mille (2.500.000,-) francs luxembourgeois (LUF) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social.
2. Reconduction des mandats des trois administrateurs.
3. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
4. Augmentation du capital social.
5. Conversion du capital social en euros.
6. Modification de l'article 5 des statuts.
7. Divers éventuels.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le siège social de la Société est transféré du 15, rue des Jardins, L-4961 Clemency au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

En conséquence l'article 2, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Strassen.»

Deuxième résolution

Les mandats des administrateurs

- Monsieur Hans Brys, indépendant, demeurant à B-1080 Bruxelles, François Sebrechtslaan 1,
 - Monsieur Patrick Brys, indépendant, demeurant à B-1080 Bruxelles, François Sebrechtslaan 1, et
 - Monsieur Barth Brys, indépendant, demeurant à 9470 Denderhoutem, Veldeken 3
- sont reconduits pour un nouveau terme de six ans.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale révoque Monsieur Rodney Haigh, financial controller, de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Est nommé aux fonctions de commissaire aux comptes en son remplacement à partir de ce jour:

- La société VAN CAUTER, S.à r.l., réviseur d'entreprises, avec siège social au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Quatrième résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est augmenté à concurrence de LUF 1.074,- à LUF 2.501.074,- sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de LUF 1.074,- a été intégralement libéré en espèces par les actionnaires actuels au prorata de leur participation dans la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Cinquième résolution

La devise du capital social est convertie de francs luxembourgeois en euros au cours de EUR 1,- pour LUF 40,3399 pour fixer ledit capital social à EUR 62.000,- divisé en 50 actions sans désignation de valeur nominale.

Sixième résolution

La valeur nominale des actions est fixée à EUR 100,- avec augmentation correspondante du nombre des actions de 50 à 620 actions d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune.

Le Conseil d'Administration est chargé de procéder à la répartition des 620 actions précitées au prorata des participations respectives de tous les actionnaires.

Septième résolution

En conséquence des trois résolutions qui précèdent l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à soixante-deux mille (62.000,-) euros (EUR), représenté par six cent vingt (620) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.»

Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide que les sept résolutions qui précèdent prendront effet rétroactivement à partir du 20 décembre 2001.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. Ghozali, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 11CS, fol. 55, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

M. Weinandy.

(08945/230/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

COLUMBUS TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 49.102.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 5 du 4 janvier 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le notaire

Signature

(08946/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

TRE LAGHI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 62.438.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2001

L'assemblée reconduit les mandats d'administrateurs de Madame Joëlle Lietz et Monsieur Carlo Ripamonti pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et aux fonctions de commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour une même période.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(08967/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

WISA LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8253 Mamer, 29, rue des Merisiers.
R. C. Luxembourg B 70.953.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 19 décembre 2001

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Monsieur Hanns Joachim Oellers administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 janvier 2002

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Madame Christa Conze et de Monsieur Hans Joachim Oellers pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et aux fonctions de commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour une même période.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 janvier 2002

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 123.946,76 représenté par 5.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(08968/506/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

JORGE - TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 7, rue de la Libération.

STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt et un janvier.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Jorge De Morais Abreu, chauffeur, demeurant à L-4210 Esch-sur-Alzette, 7, rue de la Libération;
- 2.- Monsieur João Manuel Marques Lourenco, commerçant, demeurant à L-4951 Bascharage, 44, Cité Charles de Gaulle.

Lesquels comparants, présents ou représentés, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de JORGE - TRANS, S.à r.l.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de transports nationaux et internationaux de marchandises par route.

La société peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Art. 4. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Art. 6. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui termineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Art. 7. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

Art. 8. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption.

Art. 9. Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droits et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

Art. 12. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2002.

Souscription

Le capital a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Jorge De Morais Abreu, prénommé, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	499
2.- Monsieur João Manuel Marques Lourenco, prénommé, une part sociale	1
Total: cinq cents parts sociales	500

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par l'apport de matériel divers, comprenant notamment un camion de marque DAF, caisse Benne Basculante, Type AD 33KS/AD 33 KS, châssis XLRAD33KSOE361534 et un kaercher HD 650 SX, le tout évalué par les comparants à douze mille cinq euros (EUR 12.500,-). Les comparants déclarent que le crédit apport est à disposition de la société.

Frais

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à sept cent cinquante euros (EUR 750,-).

Décisions

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix ils ont pris les décisions suivantes:

I.- Est nommé gérant technique de la société:

Monsieur João Manuel Marques Lourenco, commerçant, demeurant à L-4951 Bascharage, 44, Cité Charles de Gaulle.

II.- Est nommé gérant administratif de la société:

Monsieur Jorge De Morais Abreu, chauffeur, demeurant à L-4210 Esch-sur-Alzette, 7, rue de la Libération.

III.- Le siège social de la société se trouve à L-4210 Esch-sur-Alzette, 7, rue de la Libération.

IV.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant technique ou la co-signature des deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête de présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. De Morais, J. Marques Lourenço, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2002, vol. 874, fol. 71, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 janvier 2002.

F. Kessler.

(08960/219/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ARTHUR WELTER TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, Z.I. Am Bann.

R. C. Luxembourg B 52.372.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 novembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.

La conversion au cours officiel donne un montant de EUR 1.487.361,15 auquel on ajoute EUR 638,85 prélevés des résultats reportés, pour arriver à un nouveau capital de EUR 13.000,- représenté par 60.000 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08969/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ARTHUR WELTER TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, Z.I. Am Bann.

R. C. Luxembourg B 52.372.

Cession de parts sociales du 6 décembre 2001

Madame Marie-José Welter-Ihry a cédé 12.001 parts à Monsieur Arthur Welter.

La répartition des parts sociales est dorénavant la suivante:

- Monsieur Arthur Welter	30.001
- Madame Marie-José Welter-Ihry	5.999
- Madame Viviane Welter.	12.000
- Madame Marianne Welter	12.000
	60.000

Leudelange, le 24 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08970/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

BEWECO IMPORT & EXPORT ET DISTRIBUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, Z.I. Am Bann.

R. C. Luxembourg B 58.561.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 novembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.

La conversion au cours officiel donne un montant de EUR 12.394,68 auquel on ajoute EUR 605,32 prélevés des résultats reportés, pour arriver à un nouveau capital de EUR 13.000,- représenté par 100 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08971/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

CAMINCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 145, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 29.774.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 décembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.

La conversion au cours officiel donne un montant de EUR 12.394,68 auquel on ajoute EUR 605,32 prélevés des résultats reportés, pour arriver à un nouveau capital de EUR 13.000,- représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08972/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

D'ORSAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 47.930.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 décembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.

La conversion au cours officiel donne un nouveau capital de EUR 30.986,69 représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08973/506/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

EUCUDICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 45.769.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.

La conversion au cours officiel donne un montant de EUR 12.394,68 auquel on ajoute EUR 605,32 prélevés des résultats reportés, pour arriver à un nouveau capital de EUR 13.000,- représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08974/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

EUROTRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, Z.I. Am Bann.
R. C. Luxembourg B 49.732.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 novembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.

La conversion au cours officiel donne un montant de EUR 18.592,01 auquel on ajoute EUR 407,99 prélevés des résultats reportés, pour arriver à un nouveau capital de EUR 19.000,- représenté par 750 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08975/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ACANTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 70.534.

—
L'an deux mille deux, le neuf janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, agissant en tant que mandataire de la société anonyme ACANTO S.A., ayant son siège social à Luxembourg, en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration prise par voie circulaire en date du 21 décembre 2001 dont une copie certifiée conforme restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ses déclarations suivantes:

I.

La société ACANTO S.A. fut constituée sous forme d'une société anonyme par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, agissant en remplacement du notaire instrumentaire en date du 25 juin 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 701 du 21 septembre 1999.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte du notaire instrumentaire, en date du 24 mai 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 710 du 29 septembre 2000.

II.

Ladite société a actuellement un capital entièrement souscrit et intégralement libéré de deux cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent cinquante euros (EUR 289.450,-) divisé en vingt-huit mille neuf cent quarante-cinq (28.945) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Le capital autorisé de la société est établi à deux millions euros (EUR 2.000.000,-).

L'article 3, alinéa 3 des statuts dispose:

«En conséquence, le conseil d'administration est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.»

III.

En exécution de la résolution du Conseil d'Administration précitée prise par voie circulaire en date du 21 décembre 2001, les actionnaires existants ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, les administrateurs de la Société ont obtenu et accepté comme souscripteurs des cinq cent vingt-cinq (525) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune:

- Monsieur Andrea Lippi, employé, demeurant à Via Biancamano 14, Monza (Milano), Italie, pour cent soixante-quinze (175) actions;

- Monsieur Luca Vincenzo Rossi, employé, demeurant à Via Damiano Chiesa 10, Tradate, Italie, pour cent soixante-quinze (175) actions;

- Monsieur Paolo Crocetti, employé, demeurant à Via Giacomo Franchi 10, Pavia, Italie, pour cent soixante-quinze (175) actions.

Ces nouvelles actions ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces par les souscripteurs pour leur valeur nominale soit pour un montant de cinq mille deux cent cinquante euros (EUR 5.250,-).

Outre la valeur nominale des actions, les souscripteurs ont payé une prime d'émission d'un montant total de quarante mille trois cent soixante quatorze euros (EUR 40.374,-).

La réalité de la souscription a été prouvée au notaire instrumentaire par des justificatifs.

Il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément que le montant de quarante-cinq mille six cent vingt-quatre euros (EUR 45.624,-) est désormais à la libre disposition de la société.

IV.

A la suite de l'augmentation de capital qui précède, l'article 3 alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéa 1^{er}:** Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingt-quatorze mille sept cents euros (EUR 294.700) divisé en vingt-neuf mille quatre cent soixante-dix (29.470) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 133S, fol. 44, case 8. – Reçu 456,24 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

M. Weinandy.

(08951/230/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

ACANTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 70.534.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 17 du 9 janvier 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le notaire

Signature

(08952/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

G.M.B. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 61.146.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 décembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.
La conversion au cours officiel donne un nouveau capital de EUR 30.986,69 représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08976/506/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

GENERAL PARCEL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3327 Crauthem, 4, am Bruch.
R. C. Luxembourg B 39.368.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 décembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.
La conversion au cours officiel donne un nouveau capital de EUR 30.986,69 représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08977/506/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

IMMOCAN SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 décembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.
La conversion au cours officiel donne un nouveau capital de EUR 37.184,03 représenté par 1.500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08978/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

G.B.S. FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.682.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 28 décembre 2001 à 11.00 heures

L'Assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions, d'augmenter le capital social à concurrence de BEF 537,- par incorporation de résultat reporté à due concurrence et de convertir le capital social à 31.000,- EUR (trente et un mille euros) avec effet au 1^{er} janvier 2002.

L'Assemblée décide de modifier l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence, l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales».

Pour copie conforme

P. H. Saurin / D. Solomon

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 72, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09001/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

LANGGELUK B.V.

Siège social: NL-1099 Amsterdam, 13, Van der Madeweg.

Siège de direction effective: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

STATUTS

L'an deux mille un, le trente et un décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Albert Blokker, administrateur de sociétés, demeurant à B-2970 Schilde, Tulpenlaan 3, ici représenté par Monsieur Philippe Ponsard, ingénieur commercial, demeurant à Messancy (Belgique), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Schilde (Belgique) le 28 décembre 2001.

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, par son mandataire, a prié le notaire d'acter que:

- Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de LANGGELUK B.V., avec siège social à 1099 BS Amsterdam, Van der Madeweg 13, Pays-Bas et avec siège de direction effective à Uitbreidingstraat 66 bus 19, 2600 Anvers, Belgique, constituée sous la loi néerlandaise sous la dénomination de FRABAR B.V., suivant acte reçu par Maître Os, notaire de résidence à Amsterdam (Pays-Bas), en date du 14 novembre 1965 et modifié pour la dernière fois le 11 décembre 1996.

- Le capital social de la Société est fixé à neuf millions quatre cent vingt-huit mille neuf cent quarante (9.428.940,-) francs belges, représenté par cinq mille cent trente (5.130) actions d'une valeur nominale de mille huit cent trente-huit (1.838,-) francs belges chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Confirmation des résolutions prises à Anvers (Belgique) par l'associé unique le 21 décembre 2001 qui a décidé, entre autres, de transférer le siège de direction effective de Belgique à Luxembourg avec effet au 21 décembre 2001, et de déléguer à tout gérant ou agent tous les pouvoirs pour accomplir toutes les formalités et procéder à toutes les inscriptions et publications tant en Belgique qu'au Luxembourg en vue du transfert du siège de direction effective et de la continuation de la société au Grand-Duché de Luxembourg.

2. Confirmation et acceptation des statuts de LANGGELUK B.V. concernant son transfert et sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg.

3. Confirmation du transfert, avec effet au 21 décembre 2001, du siège de direction effective de la société LANGGELUK B.V. à Luxembourg.

4. Approbation de la situation patrimoniale de LANGGELUK B.V. établie au 31 janvier 2001, tous les actifs et tous les passifs de la société, tout compris et rien excepté, restant la propriété de la société qui continue de détenir tous les actifs et à s'obliger pour tout le passif et tous les engagements de la société.

5. Confirmation de l'établissement du siège de direction effective de la société à L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, avec effet au 21 décembre 2001.

6. Nomination d'un nouveau gérant de la société.

7. Détermination des pouvoirs et de la durée du mandat du gérant.

8. Divers.

L'associé unique, par son mandataire, a pris ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique confirme les résolutions prises à Anvers (Belgique) le 21 décembre 2001 par lesquelles il a été décidé:

a) De transférer le siège de la direction effective de la société à partir du 21 décembre 2001 à l'adresse suivante au Grand-Duché de Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

b) D'accepter la démission du gérant de la société Monsieur Albert Blokker et de nommer à sa place, vu que le siège de la direction effective de la société est transféré au Grand-Duché de Luxembourg et que dès lors la société sera soumise au droit luxembourgeois, Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant 8, rue Spier-zelt, 8063 Bertrange (Grand-Duché de Luxembourg).

c) D'autoriser le nouveau gérant d'accomplir tous actes qui seront nécessaires pour réaliser ce transfert du siège de la société et en particulier accomplir au Grand-Duché de Luxembourg les formalités requises pour établir la forme juridique et les statuts luxembourgeois de la société et de les publier selon les prescriptions luxembourgeoises, et par ailleurs accomplir toutes les formalités nécessaires auprès des autorités publiques ou privées, banques et autres instances afin de réaliser valablement ce transfert de siège.

Deuxième résolution

L'associé unique confirme et accepte les statuts de LANGGELUK B.V. concernant son transfert et sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg.

Ces statuts auront désormais la teneur suivante:

Dénomination, Siège social, Durée

Art. 1.1.1. La société porte la dénomination: LANGGELUK B.V.

Son siège social est établi à Amsterdam.

Son siège de direction effective est établi à Luxembourg.

1.2. La société peut établir des bureaux et des filiales aux Pays-Bas et à l'étranger.

Objet

Art. 2. La société a pour objet, pour son compte propre, l'investissement du patrimoine de la société et peut accomplir toutes les opérations liées à l'objet qui précède ou de nature à le favoriser. Elle peut en outre participer, s'intéresser par toutes voies, gérer, et financer d'autres sociétés, de quelque nature que ce soit, et enfin se porter garant des dettes de tiers.

Capital et parts

Art. 3. 3.1. Le capital social de la société est fixé à neuf millions quatre cent vingt-huit mille neuf cent quarante (4.428.940) francs belges. Il est représenté par cinq mille cent trente (5.130) parts d'une valeur nominale de mille huit cent trente-huit (1.838,-) francs belges chacune.

3.2. Les parts sont nominatives et numérotées de manière continue à partir de 1.

3.2. Aucun titre n'est émis.

3.4. La société ne peut octroyer des crédits en vue de la prise ou de l'acquisition des parts de son capital.

Souscription des parts

Art. 4. 4.1. L'assemblée générale des actionnaires, dénommée ci-après l'assemblée générale, décide de procéder à la souscription des parts. L'assemblée générale fixe le cours des parts et les autres conditions de souscription.

4.2. La souscription des parts ne s'effectue jamais au-dessous du pair.

4.3. La souscription des parts s'effectue par acte notarié conformément aux dispositions légales.

4.4. Lors de la souscription de parts, chaque actionnaire dispose d'un droit de préférence proportionnellement à la partie du capital que représentent leurs parts.

Dans le cas où l'actionnaire ne fait pas usage du droit de préférence, le non exercice de ce droit profitera aux autres associés du prorata.

Si ces derniers, agissant ensemble, n'exercent pas ou exercent partiellement leur droit de préférence, l'assemblée générale sera libre de choisir, pour la partie libérée, les bénéficiaires des parts souscrites - éventuellement à un cours supérieur.

L'assemblée générale définit, lors de sa décision de souscription, la manière et le délai au cours duquel le droit de préférence pourra être exercé. Cette période s'étendra au moins aux quatre semaines qui suivent le jour de l'envoi de la signification au sens de la phrase suivante.

La société informera tous les actionnaires de la souscription de parts avec droit de préférence ainsi que du délai au cours duquel ce droit peut être exercé.

Les dispositions définies dans le présent paragraphe s'appliquent conformément à l'octroi des droits relatifs à l'acquisition de parts, mais ne s'applique pas à la souscription de parts par une personne qui exerce un droit déjà acquis antérieurement pour l'acquisition de parts.

4.5. La société n'est pas habilitée à offrir sa collaboration pour l'émission des certificats des parts.

Libération des parts

Art. 5. 5.1. La souscription des parts s'effectue uniquement après libération complète.

5.2. La libération doit s'effectuer en espèces, sauf convention contraire d'un apport d'une autre nature.

5.3. La libération en espèces peut s'effectuer en devises étrangères, pour autant que la société l'autorise.

Acquisition et cession des parts propres

Art. 6. La société est habilitée, conformément aux dispositions légales, à acquérir, à titre onéreux, un tel nombre de parts libérées dans son capital propre, que le montant nominal des parts à acquérir et détenues déjà par la société dans son capital n'excède pas un dixième du capital souscrit.

Registre des actionnaires

Art. 7. 7.1. La gérance tient un registre des actionnaires, conformément aux exigences définies par la loi en la matière.

7.2. La gérance soumet, à l'examen des actionnaires, le registre au siège de la société.

Convocations et informations

Art. 8. 8.1. Les convocations et notifications aux actionnaires s'effectuent oui ou non par lettre recommandée, envoyée aux adresses mentionnées dans le registre des actionnaires.

8.2. Les notifications adressées à la gérance s'effectuent oui ou non par lettre recommandée envoyée au siège de la société ou à l'adresse de tous les administrateurs.

Mode de transmission des parts

Art. 9. La transmission des parts s'effectue par acte notarié conformément aux dispositions légales.

Refus d'agrément d'une cession

Art. 10. 10.1. La cession des parts dans la société s'effectue uniquement conformément aux dispositions prévues aux paragraphes 2 à 7 du présent article.

10.2. L'actionnaire qui veut céder une ou plusieurs parts, requiert à cet effet l'agrément de l'assemblée générale.

10.3. La cession doit avoir lieu dans les trois mois après que l'agrément est octroyé ou estimé être octroyé.

10.4. L'agrément est estimé octroyé, lorsque l'assemblée générale n'indique pas au demandeur, simultanément avec le refus d'agrément, le ou les candidats disposés à acheter toutes les parts, pour lesquelles l'agrément est demandé, contre paiement comptant, au prix fixé de la manière décrite au paragraphe 5; la société elle-même ne peut être indiquée comme candidate que moyennant l'agrément du demandeur.

L'agrément est également estimé octroyé, lorsque l'assemblée générale n'a pas statué dans les six semaines qui suivent la demande d'agrément relative à cette requête.

10.5. Le demandeur et les candidats agréés par lui définiront, de commun accord, le prix désigné au sens du paragraphe 4.

A défaut d'accord, le prix sera fixé par un expert indépendant désigné, de commun accord, par la gérance et le demandeur.

10.6. Si la gérance et le demandeur ne parviennent pas à un accord concernant la désignation de l'expert indépendant, cette désignation sera effectuée par le Président de la Chambre du Commerce de l'arrondissement dans lequel la société a établi son siège en vertu des statuts.

10.7. Dès que le prix des parts est défini par l'expert indépendant, le demandeur est libre de décider, dans le mois qui suit la fixation du prix, de céder ses parts aux candidats désignés.

10.8. Les dispositions définies aux paragraphes précédents ne s'appliquent pas en cas de cession des parts au conjoint ou au conjoint non séparé de corps, au veuf ou à la veuve ou à un descendant de l'actionnaire lui-même, ni en cas de transmission à l'actionnaire lui-même.

Gérance

Art. 11. 11.1. La société est administrée par une gérance composée d'un ou de plusieurs gérants. L'assemblée générale fixe le nombre de gérants. Seules les personnes physiques peuvent être nommées gérant.

11.2. Les gérants sont nommés, suspendus et révoqués par l'assemblée générale.

11.3. L'assemblée générale fixe les conditions de travail des gérants.

11.4. En cas d'empêchement ou d'absence d'un ou de plusieurs gérants, les autres gérants ou l'unique gérant restant sera provisoirement chargé de la gestion.

En cas d'empêchement ou d'absence de tous les gérants ou de l'unique gérant, la personne, désignée chaque année à cet effet par l'assemblée générale, assurera provisoirement la gestion.

En cas d'absence, la personne, définie dans la phrase précédente, prendra le plus rapidement possible les mesures nécessaires en vue d'une solution définitive.

Délibération de la gérance

Art. 12. 12.1. La gérance peut, conformément aux présents statuts, établir un règlement régissant les questions internes. En outre, les gérants peuvent, outre par règlement, répartir leurs tâches au niveau interne.

12.2. La gérance se réunit aussi souvent que le décide un gérant. Elle statue à la majorité absolue des voix.

Lors d'un partage des voix, la décision est prise par l'assemblée générale.

12.3. Si un gérant, lors de la délibération de la gérance, a un intérêt incompatible opposé à l'intérêt de la société, il doit d'en avertir la gérance.

12.4. La gérance peut également statuer hors de l'assemblée pour autant que cette décision s'effectue par écrit, par télégramme, par télex ou par télécopie et que tous les gérants s'expriment concernant la proposition en question.

12.5. La gérance doit se conformer, durant son mandat, aux indications établies par l'assemblée générale concernant les lignes générales des politiques financière, économique et sociale ainsi que de la politique à suivre en matière de personnel.

12.6. La gérance requiert l'approbation de l'assemblée générale pour toute décision clairement définie affectant une décision de l'assemblée générale.

Représentation

Art. 13. 13.1. La gérance, ainsi que chaque gérant individuel, est habilité à représenter la société.

13.2. Si un gérant conclut une convention à titre privé avec la société ou engage à titre privé une quelconque action contre la société, la société peut être représentée en la matière par l'un des autres gérants, sauf si l'assemblée générale désigne une personne à cet effet ou si la loi prévoit la désignation d'une autre personne. Cette personne peut également être le gérant à l'égard duquel l'intérêt conflictuel existe. Si un gérant a un intérêt opposé à l'intérêt de la société différent du sens de la première phrase du présent paragraphe, à celui de la société, il est habilité, comme chaque autre gérant, à représenter la société.

Assemblées générales

Art. 14. 14.1. L'assemblée générale annuelle se tient dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

14.2. L'ordre du jour de cette assemblée comprend, en tous les cas, la clôture des comptes annuels et de la répartition des bénéfices, sauf si le délai relatif à l'établissement des comptes annuel a été prolongé. L'assemblée générale désigne la personne, définie à l'article 11, paragraphe 4, et traite ensuite, conformément aux dispositions des paragraphes 5 et 6 de cet article, les points mis à l'ordre du jour.

14.3. Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées aussi souvent que la gérance ou un des actionnaires l'estime souhaitable.

14.4. Les assemblées générales sont tenues dans la commune où la société a son siège social.

Les assemblées générales tenues à un autre endroit, ne pourront prendre des décisions valables que si l'ensemble du capital souscrit est représenté.

14.5. Les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale par la gérance, par un gérant ou par un actionnaire. La convocation mentionne toujours l'ordre du jour.

14.6. La convocation s'effectue au plus tard le quinzième jour qui précède l'assemblée.

Si ce délai est plus court ou que la convocation n'a pas eu lieu, aucune décision légale ne pourra être prise, sauf si la décision est prise à la majorité des voix de l'assemblée pour laquelle l'ensemble du capital souscrit est représenté.

Les dispositions prévues dans la phrase précédente s'appliquent aux sujets non mentionnés dans la lettre de convocation ou dans la lettre de convocation complémentaire, moyennant le respect du délai fixé pour la convocation.

14.7. L'assemblée générale nomme elle-même son président. Le président désigne le secrétaire.

14.8. Un procès-verbal des questions débattues est établi lors de l'assemblée.

Droit de vote des actionnaires

Art. 15. 15.1. Chaque part donne droit à une voix. Les usufruitiers des parts ont un droit de vote lié à leurs parts pour autant que celui-ci soit défini lors de la constitution de l'usufruit. Aucun droit de vote lié aux parts n'est octroyé aux détenteurs du gage des parts. Aucun vote ne pourra être exprimé pour une part appartenant à la société.

15.2. Les actionnaires peuvent se faire représenter par écrit à l'assemblée via un mandataire.

15.3. Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix, sauf disposition prévue à l'article 19.

15.4. Les actionnaires sont habilités à prendre, hors de l'assemblée, toutes les décisions prises au cours de l'assemblée, moyennant information préalable de la gérance. Une telle décision ne sera valable que si tous les actionnaires habilités à voter ont exprimé un vote par écrit, par télégramme, télex ou par télécopie concernant la proposition concernée. Ceux qui ont pris une décision hors de l'assemblée informeront immédiatement la gérance de la décision prise.

Année sociale, comptes annuels

Art. 16. 16.1. L'année sociale commence le dimanche de la quatrième semaine de l'année civile et finit le samedi de la quatrième semaine de l'année civile suivant l'année civile précitée.

La définition du numéro de semaine, tel que susmentionné, s'inspire de la norme NEN ISO 8601 ou d'une norme représentative à cet effet.

16.2. Chaque année, la gérance établit des comptes annuels conformément aux règles légales applicables et dans les délais définis par la loi.

Bénéfices et pertes

Art. 17. 17.1. La répartition des bénéfices, conformément aux dispositions définies dans le présent article, se déroule après la clôture des comptes annuels, dont il ressort qu'ils sont licites.

17.2. Les bénéfices sont à la libre disposition de l'assemblée générale.

17.3. Pour le calcul de la répartition d'un montant destiné aux dividendes, les parts détenues par la société dans son capital propre ne sont pas prises en compte.

17.4. Aucun dividende ne peut être versé pour les parts que la société détient dans son capital propre.

Répartition des bénéfices

Art. 18. 18.1. Les dividendes sont exigibles quatre semaines après leur établissement, sauf définition d'une autre date par l'assemblée générale sur proposition de la gérance.

18.2. L'assemblée générale peut décider de verser la totalité ou une partie des dividendes sous une autre forme qu'en espèces.

18.3. Aucun dividende intermédiaire ne peut être versé pour le bénéfice relatif à l'exercice en cours.

Modification des statuts - réduction du capital - dissolution

Art. 19. 19.1. La décision de modifier les statuts de la société, de réduire le capital ou de dissoudre la société requiert au minimum la majorité des trois-quarts des voix exprimées à l'assemblée générale, à laquelle au moins la moitié du capital souscrit est représentée.

19.2. Si, à l'assemblée générale, une proposition de décision, au sens du paragraphe précédent, est à l'ordre du jour, et que la moitié du capital souscrit au minimum n'est pas représenté, une seconde assemblée sera convoquée, qui se tiendra au plus tard quatre semaines après la première et qui alors, quel que soit le capital représenté, pourra statuer valablement à la majorité des trois-quarts des voix au minimum.

La convocation d'une nouvelle assemblée doit mentionner la prise de décision éventuelle ainsi que le motif, indépendamment de la partie du capital représentée à l'assemblée.

Liquidation

Art. 20. 20.1. En cas de dissolution de la société suite à une décision de l'assemblée générale, la liquidation sera effectuée par la gérance, sauf disposition contraire de l'assemblée générale.

20.2. A la fin de la liquidation, les livres, pièces et autres documents de la société seront conservés durant dix ans par les personnes désignées à cet effet par le liquidateur.

Dispositions générales

Pour tout ce qui n'est pas expressément prévu dans les présents statuts, les dispositions légales afférentes s'appliquent.

Troisième résolution

L'associé unique confirme le transfert, avec effet au 21 décembre 2001, du siège d'activité effectif de la Société à Luxembourg ainsi que la continuation de la Société à Luxembourg et sa soumission à la loi luxembourgeoise.

Quatrième résolution

L'associé unique approuve la situation patrimoniale de la Société, indiquant toutes les valeurs patrimoniales ainsi que toutes les rubriques de l'état de situation financière de la Société, dûment signé par les administrateurs de la Société, établi à la date du 31 janvier 2001 et précise que tous les actifs et tous les passifs de la Société, tout compris et rien excepté, restent la propriété de la Société qui continue à détenir tous les actifs et à être obligée pour tout le passif et

tous les engagements de la Société; il résulte de cet état de situation financière que les actifs nets de la Société s'élèvent à dix-neuf milliards trois cent vingt millions deux cent cinq mille huit cent quatre-vingt (19.320.205.880.-) francs belges.

Ledit état de situation financière, après signature ne varietur par le mandataire de l'associé unique et par le notaire instrumentaire, demeurera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps.

Cinquième résolution

L'associé unique confirme l'établissement du siège effectif d'activité de la Société à L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle avec effet au 21 décembre 2001.

Sixième résolution

L'associé unique décide de nommer gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant 8, rue Spierzelt, 8063 Bertrange.

Septième résolution

La Société se trouve engagée par la seule signature du gérant.

Droit d'apport

Le présent acte organisant le transfert du siège administratif et d'exploitation et du principal établissement d'une société dont le siège social est situé dans l'Union Européenne, la société se réfère à l'article 3, 2 de la loi concernant «l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales et portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement, art. 1 à 23», qui prévoit une exemption du droit d'apport.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Ponsard, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 12CS, fol. 20, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

A. Schwachtgen.

(08944/230/276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

**IMPEX LTD MATERIALS PRINTED CIRCUIT BOARD INDUSTRY G.m.b.H.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 1, rue Edmond Reuter.

R. C. Luxembourg B 56.369.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 décembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.

La conversion au cours officiel donne un montant de EUR 12.394,68 auquel on ajoute un montant de EUR 605,32 prélevé des résultats reportés, pour arriver à un nouveau capital de EUR 13.000,- représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 85, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08979/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

**KDS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. WORLD TRUST SERVICING SOURCES, S.à r.l.).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 26.997.

L'an deux mille deux, le quatre janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

- 1) Monsieur Sayah Houari, administrateur de société, demeurant au 2, rue Hector Berlioz, F-28100 Dreux, France,
- 2) Monsieur Yahya Dad, administrateur de société, demeurant au 25, boulevard de Juillet, F-28100 Dreux, France,
- 3) Monsieur Frédéric Chosson, administrateur de société, demeurant au 2, Hugo-Haelschner Strasse, D-53129 Bonn, Allemagne,
- 4) Monsieur Sidy Lamine Kone, administrateur de société, demeurant au 11, rue des Oreils, F-28100 Dreux, France, tous les quatre ici représentés par Monsieur Fouad Ghozali, économiste, demeurant à Mamer, en vertu de quatre procurations sous seing privé données à Strassen, le 19 juillet 2001.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée WORLD TRUST SERVICING SOURCES, S.à r.l., R.C. B numéro 26.997, constituée suivant acte reçu par Maître Lucien Schuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 19 novembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 30 du 3 février 1988.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 27 août 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 595 du 15 décembre 1992.

- Que le capital social est fixé à un million (1.000.000,-) de francs luxembourgeois (LUF) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination.
2. Changement de l'objet social.
3. Transfert du siège social.
4. Démission de l'ancien gérant.
5. Nomination d'un nouveau gérant technique.
6. Cessions de parts sociales.
7. Augmentation du capital social.
8. Conversion du capital social en euros.
9. Modification de l'article 5 des statuts.

Les associés ont ensuite abordé l'ordre du jour et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de WORLD TRUST SERVICING SOURCES, S.à r.l. en KDS, S.à r.l. En conséquence l'article 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de KDS, S.à r.l.

Deuxième résolution

L'objet social de la Société est changé et en conséquence l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** La Société a pour objet la conception, la fabrication et la distribution de vêtements et accessoires.

La Société peut s'intéresser par voie d'apport, de prise de participations ou autrement à toutes entreprises ou sociétés poursuivant, en tout ou en partie, un objet identique, analogue, similaire ou complémentaire au sien ou de nature à en favoriser la réalisation ou l'extension.

En général la Société pourra faire toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter soit directement ou indirectement la réalisation de son objet social.»

Troisième résolution

Le siège social de la Société est transféré du 82, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

En conséquence l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Strassen.»

Quatrième résolution

La démission de Monsieur Ardito Toson avec effet au 19 juillet 2001 et la nomination de Monsieur Yahya Dad, pré-nommé, en son remplacement avec effet à partir de la même date sont confirmées.

Cinquième résolution

Les associés déclarent:

a) Que suivant cession sous seing privé du 25 juin 1999, Monsieur Ardito Toson, agent d'affaires, demeurant à Luxembourg, a cédé une part sociale qu'il possédait dans la Société à la société WORLD TRUST CORP S.A.H., actuellement avec siège social au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen, pour un prix de mille (1.000,-) francs luxembourgeois.

b) Que suivant quatre cessions sous seing privé du 19 juillet 2001 la société WORLD TRUST CORP S.A.H., préqualifiée, a cédé:

- deux cent cinquante parts sociales qu'elle possédait dans la Société à Monsieur Sayah Houari, préqualifié, pour un prix de cinq mille (5.000,-) francs français,

- deux cent cinquante parts sociales qu'elle possédait dans la Société à Monsieur Yahya Dad, préqualifié, pour un prix de cinq mille (5.000,-) francs français,

- deux cent cinquante parts sociales qu'elle possédait dans la Société à Monsieur Frédéric Chosson, préqualifié, pour un prix de cinq mille (5.000,-) francs français,

- deux cent cinquante parts sociales qu'elle possédait dans la Société à Monsieur Sidy Lamine Kone, préqualifié, pour un prix de cinq mille (5.000,-) francs français.

Lesdites cessions de parts sociales resteront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Que ces cessions ont été effectuées de l'accord de tous les associés et, pour autant que de besoin, acceptées pour la Société par son gérant Monsieur Ardito Toson, préqualifié.

- Que suite aux deux cessions qui précèdent, la répartition des parts sociales sera désormais la suivante:

1) Monsieur Sayah Houari, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales	250
2) Monsieur Yahya Dad, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales	250
3) Monsieur Frédéric Chosson, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales	250
4) Monsieur Sidy Lamine Kone, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales	250
Total: mille parts sociales	1.000

Sixième résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de LUF 8.498,- pour le porter de son montant actuel de LUF 1.000.000,- à LUF 1.008.498,- sans émission de parts sociales nouvelles.

Le montant de LUF 8.498,- a été intégralement libéré en espèces par les associés actuels au prorata de leur participation dans la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Septième résolution

La devise du capital social est convertie de francs luxembourgeois en euros au cours de EUR 1,- pour LUF 40,3399 pour fixer ledit capital social à EUR 25.000,-.

Huitième résolution

La valeur nominale des parts sociales est fixée à EUR 25,-.

Neuvième résolution

En conséquence des trois résolutions qui précèdent l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille (25.000,-) euros (EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.»

Dixième résolution

Les associés décident que les neuf résolutions qui précèdent prendront effet rétroactivement à partir du 20 décembre 2001.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Ghozali, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 133S, fol. 43, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

M. Weinandy.

(08942/230/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

KDS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 26.997.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 6 du 4 janvier 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le notaire

Signature

(08943/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.